MAIRIE de BARS

Procès-verbal de séance du conseil municipal du 30/04/2026

Présents : BOURINEL Jérôme, COULON Pascal, GIROU Denise, HELFENBERGER Frédéric, MALANDAIN Mathieu, MARTHON Sandrine, MENEUT Antonina, MOREILLON Serge, SAULIERE Fabienne, ZEWUCKI Ella.

Absent avec procuration : LAPARRE Josiane donne procuration à Mathieu MALANDAIN

Absent :

EN EXERCICE : 11	PRESENTS : 10	ABSENTS : 0	ABSENTS AVEC POUVOIRS : 1

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer. Début de la séance à 20h15

MME MARTHON Sandrine est nommée secrétaire de séance.

Le maire Fabienne SAULIERE préside la séance.

Ordre du jour de la séance :

- Validation du PV du conseil municipal du 03/04/2026
- Approbation des taux de fiscalité directe
- Vote du budget primitif
- Fongibilité des crédits
- Proposition liste des contribuables pour désignation à la Commission Communal des impôts directs (CCID)
- Nomination des représentants à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

- Questions diverses
 - Infos Elections sénatoriales
 - Candidature commissions CCTHPN
 - Retour sur les réunions dans les syndicats
 - Organisation du mai communal
 - Etat des lieux avant travaux forestiers
 - Plainte pour Tour du centre bourg Insalubre

Approbation du PV de séance du conseil municipal du 03/04/2026

Le maire procédé à la lecture du PV de la séance du 03/04/2026.

Le PV du 03/04/2026 est accepté à l'unanimité

Approbation des taux de fiscalité directe

Madame le maire expose qu'il convient de déterminer les taux des différentes taxes directes locales pour l'année 2026. Elle rappelle les taux de 2025.

TAXE FONCIERE SUR LE BATI (TFPB)	40.48 %
TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI (TFNB)	73.86 %

TAXE D'HABITATION (TH) 19.30 %

Il est indiqué au conseil que la base d'imposition a été réévaluée pour l'année 2026. Ce qi va générer une légère augmentation.
Elle propose donc de ne pas modifier les taxes pour l'année 2026.

Le conseil **décide** de ne pas augmenter les taxes directes locales et de les conserver au taux de l'année 2025, à **l'unanimité.**

Pour : 11	Contre : 0	ABSTENTION : 0

>>DELIBERATION N° 20260410

Vote du budget Primitif

Le maire procède à une explication sur le fonctionnement du budget primitif en comptabilité publique, Puis elle expose le budget par chapitres.

Désignation	BP2025	BP 2026
Fonctionnement Dépenses		
Total Achat et variation de stocks chapitre 60	35 300,00	34 200,00
Total Services ext. - chapitre 61	47 200,00	48 799,19
Total Autres services extérieurs - chapitre 62	11 500,00	13 300,00
Total Impôts taxes et versement assimilés - chapitre 63	5 000,00	5 100,00
Total Charges de Personnel - chapitre 64	87 500,00	98 800,00
Total Autres charges de gestion courante - chapitre 65	49 317,28	53 420,00
Total Charges financières - chapitre 66	2 700,00	2 200,00
Total Charges spécifiques - chapitre 67	500,00	500,00
Total Dotations aux amortissements - chapitre 68	2 000,00	2 000,00
Total Impôts et taxes - chapitre 73	12 500,00	12 500,00
Vrt section Investissement 021	120 000,00	81 000,00
Total DEPENSES	**373 517,28**	**351 819,19**

compte	Désignation	BP2025	BP 2026
	Fonctionnement Recettes		
	Total Produits et services du domaines et ventes diverses - chapitre 70	3 800,00	5 000,00
	Total Impôts et taxes - chapitre 73	167 753,00	160 778,00
	Total Dotations et participations - chapitre 74	88 109,00	90 770,00
	Total Autres produits de gestion courante - chapitre 75	27 200,00	27 500,00
	Total Produits financiers - chapitre 76	-	10,00
	Total Produits spécifiques - chapitre 77	-	100,00
	Report excèdent	86 655,28	67 661,19
	Total RECETTES	**373 517,28**	**351 819,19**

compte	Investissement Dépenses	RAR	BP 2026
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		111 940,08
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00
1641	Emprunts en euros		26 000,00
2128	Autres agencements et aménagements		5 000,00
21318	Autres bâtiments publics		12 000,00
2151	Réseaux de voirie		32 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie		10 000,00
21578	Autre matériel technique		4 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		10 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		2 500,00
	Total Dépenses d'investissement		**214 440,08**

compte	Investissement Recettes	RAR	BP 2026
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		107 940,08
021	Affectation de résultat		81 000,00
10222	FCTVA		17 000,00
10226	Taxe d'aménagement		-
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00
28041582	Bâtiments et installations (AMORTISSEMENT DFCI sur 5 ANS)		2 000,00
24	Produits des cessions d'immobilisations		1 500,00
12251	Fond de concours CCTHPN rte Grimaudie	4 000,00	
	Sous-total Recettes d'investissement	**4 000,00**	**210 440,08**
	Total Recettes d'investissement		**214 440,08**

Décide d'approuver le budget primitif exposé par le maire à l'unanimité.

Pour : 11	Contre : 0	ABSTENTION : 0

Fongibilité des crédits

Le maire expose que la nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'Assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.
Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Conseil municipal le pouvoir de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.
Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.
Dans ce cas, le Maire serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance, dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L21 22-22 du CGCT.

Le Conseil Municipal, pour le budget 2026 de la commune, autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et AUTORISE Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Vote :

Pour : 11	Contre : 0	ABSTENTION : 0

>>DELIBERATION N° 20260411

Proposition d'une liste de contribuables pour désignation à la Commission Communal des impôts directs (CCID)

Le maire expose que La commission communale des impôts directs (CCID) est une instance obligatoire dans chaque commune. Elle assure un rôle de liaison entre la commune et la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) pour les questions relatives à la fiscalité locale et aux bases d'imposition des taxes locales.

La CCID participe principalement à la mise à jour des valeurs locatives cadastrales servant au calcul des impôts locaux. Elle examine notamment les constructions nouvelles, les modifications de propriétés et les évolutions du bâti pouvant avoir une incidence fiscale. Elle contribue ainsi à garantir une meilleure équité entre les contribuables de la commune.

Présidée par le maire ou un adjoint délégué, la commission se réunit généralement au moins une fois par an avec les services fiscaux de la DGFIP. Son rôle est consultatif : elle émet des avis et apporte sa connaissance du territoire

La commission communale des impôts directs (CCID) doit être composée comme suit :
1 président (maire ou adjoint délégué)
6 commissaires titulaires, et 6 commissaires suppléants

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.
Décide de proposer la liste de contribuables suivante :

Civilité	Nom	Nom d'usage	Prénom
M.	ANDRIEUX		Jean-Pierre
MME.	JOFFRE		Christelle
MME.	PAUL	CHABANNES	Emmanuelle
M.	BARDET		Michel
M.	BARET		Jean-Pierre
MME.	AUZY		Sandrine
M.	BONNEMORE		Philippe
M.	CAGNIART		Bertrand
M.	CORBIN		Gilles
M.	COUDERC		Alain
MME.	CLAVIERAS	QUEYROI	Simone Yolande
M.	LAMY		François
M.	LE NOEN-MIGUET		Philippe
MME.	LABEAU	MAHIEU	Anne Marie Rose
MME.	MELCHIOR		Nathalie
M.	MESPOULEDE		Michel
M.	MONTAGNIER		Loïc
M.	MORTHOMAS		Sébastien
M.	RENARD		Adrien
MME.	SAMPAIO FERNANDES	BOURDEILH	Maria Julia
M.	SAULIERE		Claude Allain
MME.	SIMEON	BEAUPUY	Nelly
M.	VALETTE	MOREILLON	Chantal Claudine
MME.	VERDAVOIR	RISTERUCCI	France Marie

Pour : 11	Contre : 0	ABSTENTION : 0

>>DELIBERATION N° 20260412

Nomination des représentant à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le maire expose que La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) intervient dans les intercommunalités. Elle a pour mission d'évaluer le coût des compétences transférées entre les communes et l'EPCI (charges, recettes, équipements, personnel, etc.) afin de garantir la neutralité financière de ces transferts. Ses travaux servent notamment à calculer les attributions de compensation versées aux communes.

Considérant qu'il convient de nommer 1 titulaire et 1 suppléant par commune membre de -1000 habitants.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.
Décide de désigner Fabienne SAULIERE comme représentant titulaire.
Décide de désigner Mathieu MALANDAIN comme représentant suppléant

Vote du conseil municipal :

Pour : 11	Contre : 0	ABSTENTION : 0

>>DELIBERATION N° 20260413

Questions diverses – Elections sénatoriales

Le maire indique au conseil municipal, qu'il sera à nouveau réuni le 05/06/2026 pour voter en son sein les délégués titulaires et suppléants qui participeront aux élections sénatoriales.

Questions diverses – Participation aux commissions de travail de la CCTHPN

Le maire indique que la communauté de commune CCTHPN a fait appel au volontariat pour travailler aux différents sujets qui lui incombe. Les conseillers peuvent se positionner sur les commissions suivantes :

- Dynamique économique et attractivité productive
- Stratégie financière, coopération et transformation publique
- Stratégie d'aménagement durable et habitat
- Transition
- Performances des systèmes d'assainissement
- Mobilité alternative et itinérance
- Travaux
- Communication et vie associative

Questions diverses – Retour des conseiller concernant leur participation aux réunions des différents syndicats

Chaque conseiller a participé aux réunions dans les syndicats dans lesquels ils représentent la commune.
Le contenu des premières réunions a été les élections des instances de gouvernance de ces syndicats.

SIVS – (MALANDAIN / ZEWUCKI / MARTHON) – Élections et budget Elu président : Patrice Loiseau
SDE – (SAULIERE / MENEUT) – Élections : Elu président du secteur 7 : JP Lacoste
Eau Cœur Périgord – (MOREILLON) – Élections : Elu président : Stéphane Dobbles

Questions diverses – informations au conseil

1- Point sur l'organisation du mai communal
2- Un courrier de plainte est arrivé en mairie concernant l'insalubrité de la Tour causé par le non débroussaillement et le manque d'entretien des abords du bâti.
3- Information de travaux forestiers sur la commune. Un conseiller se charge de faire des photos avant travaux pour état des lieux.

Fin de la séance à 23h.

La secrétaire de séance
Sandrine Marthon

Le Maire
Fabienne SAULIERE

MAIRIE DE BARS
24 (Dordogne)